

“LE RÉSEAU ENVIE OU COMMENT ALLIER ENTREPRENEURIAT SOCIAL ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE”

Andréane
Fulconis-
Tielens

Journaliste
Revue Banque

Le réseau Envie, qui crée des entreprises en combinant les logiques économique, sociale et environnementale, fêtera fin juin ses 25 ans. La chaire d'entrepreneuriat sociale de l'Essec s'est associé à l'événement afin de promouvoir un exemple d'entreprise sociale qui fonctionne.

En l'espace de deux ans, le réseau Envie (Entreprise nouvelle vers l'insertion par l'économique) a doublé son chiffre d'affaire, en créant des entreprises qui s'occupent du traitement des déchets industriels, tout en assurant une réinsertion par l'emploi des personnes en difficulté. Si le réseau existe depuis longtemps, c'est la directive de 2005 sur les déchets électriques et électroniques qui a permis d'accélérer son développement. Cette directive précise que les fabricants restent propriétaires de leur déchet jusqu'à leur recyclage. En clair, ils doivent trouver des solutions pour se débarrasser de leurs rebuts. Envie a bénéficié de ces nouveaux appels d'offres. “Du jour au lendemain, nos collectes ont été

multipliées par six, explique Jean-Luc Tissier, responsable du réseau Envie. Désormais, 20 % de l'activité du réseau est faite de réemploi de vieux appareils ménagers, le reste venant entièrement de l'activité industrielle de collecte, de logistique, et de démantèlement des déchets.”

UN INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

Le réseau a créé 20 nouvelles sociétés en quatre ans, et plusieurs centaines de postes de réinsertion. Il est désormais un des concurrents directs, sur les appels d'offres, de Veolia et de Sita. Cette réussite d'entreprise sociale montre qu'il est possible de sortir des clivages qui opposent les tenants d'une économie de marché et les entreprises qui pensent que lutter contre l'exclusion et soutenir l'environnement ne peut passer que par un développement modéré. Mais créer des postes de réinsertion coûte plus cher que des fonctions lambda. Car ceci implique plus d'encadrement, plus de formation. De plus, au bout de deux ans, selon les règles du contrat à durée déterminée d'insertion, le salarié doit quitter l'entreprise. Difficile ainsi de valoriser l'investissement. C'est du savoir faire qui part de l'entreprise !

Le réseau Envie, comme les autres entreprises sociales qui travaillent dans la réinsertion, a besoin des aides de l'État. Pourtant, ces dernières, qui avoisinent les 9 900 euros par an et par salarié, ne cessent de stagner sans prendre en compte l'inflation. Cette aide permet de “surecadrer” les salariés en insertion et de les qualifier et les former. “Ce qui a un coût très élevé, précise Jean-Luc Tissier. Sans cela, nous ne pourrions plus les accueillir”. De même, le soutien des banques est de plus en plus fondamental. “Pour créer les fonds propres de nos 20 nouvelles entreprises, nous avons obtenu l'appui de partenaires récurrents : le Crédit Coopératif, la Caisse d'Épargne et le Crédit Mutuel, énumère le responsable du réseau. Nous faisons



appel aux banques comme une société normale : nous nous engageons de la même manière financièrement. Nous ne bénéficions pas d'aide supplémentaire, si ce n'est un système de garantie bancaire plus avantageux”.

CRÉER DE LA VALEUR SOCIALE

Pour Thierry Sibieude, responsable de la chaire entrepreneuriat social [1] de l'Essec et partenaire du réseau Envie, “une entreprise sociale, c'est une entreprise dont la finalité sociale est supérieure ou égale à la finalité économique”. Pour démarrer, une entreprise de ce type a besoin de trois éléments, un réseau de compétence et d'entrepreneur, une infrastructure, et de l'argent. Avec Antropia, l'incubateur social de la chaire, les étudiants de l'Essec essaie d'offrir ces trois éléments en même temps aux porteurs de projets. La Caisse d'épargne leur a confié 1,5 million d'euros sur trois ans pour soutenir 20 projets

[1] La chaire a été créée en 2002. Vingt étudiants font partis de la chaire chaque année.

par an. “Pour que les banques puissent valoriser leurs investissements dans ces entreprises, il faudrait créer une valeur sociale reconnue, poursuit Thierry Sibieude. Certes ceci est difficile à définir, mais on pourrait commencer par hiérarchiser par secteur les entreprises sociales de 1 à 100, les premières tranches seraient celles qui créent le plus de valeur sociale!”. Selon la théorie du changement de la New Economic Foundation, la valeur sociale, est celle que l'on retire d'une action, autre qu'économique. Par exemple, lutter contre la grande exclusion en permettant à une personne de retrouver une activité sociale normale, permettra une économie à la société en évitant notamment une dégradation de sa santé ou tout simplement l'intervention des pompiers en cas de problème. Ainsi, un investissement, s'il crée suffisamment de valeur sociale, pourra supporter une moindre valeur économique. Le secteur bancaire est de plus en plus attiré par cette notion de “social”. Il faut dire que l'émergence des principes de “responsabilité sociale de l'entreprise” a largement participé à susciter un engagement croissant. ■



NOUVEAUTÉ

À vocation pédagogique, ce livre s'adresse aux étudiants et aux professionnels qui cherchent une analyse précise mais concise des origines et des conséquences de la crise.

LA CRISE FINANCIÈRE EN 40 CONCEPTS CLÉS

Sous la direction de Catherine Karyotis
Ghassen Bouslama, Christophe Bouteiller,
Gaëlle le Guirriec-Milner, Éric Vernier
20 euros

www.revuebanquelibrairie.com

La librairie spécialisée dans la banque et la finance